

BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 24 – du 12 juin au 18 juin 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉРАН, TEL-AVIV)

ZOOM : MÉMORANDUM D'ENTENTE IRANO-AMÉRICAIN

LA PROMESSE D'UNE RÉOUVERTURE HISTORIQUE DE L'IRAN

Le mémorandum d'entente (ou MoU) conclu entre les États-Unis et l'Iran, signé à Versailles le 17 juin, fixe un cadre de sortie de guerre en 14 points. Il prévoit un arrêt immédiat et permanent des hostilités sur tous les fronts, y compris au Liban, ainsi qu'un engagement réciproque de non-agression, de respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de non-ingérence. Les deux parties s'engagent à négocier un accord final dans un délai maximal de 60 jours, prorogeable par consentement mutuel. Le texte renvoie à cet accord final la confirmation des principales stipulations du MoU et prévoit que celui-ci devra être approuvé par une résolution contraignante du Conseil de sécurité des Nations unies.

LE CHIFFRE À RETENIR

300 Mds \$

FINANCEMENTS ANNONCÉS
POUR LA RÉHABILITATION ET
LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DE L'IRAN

Le volet maritime constitue le premier mécanisme opérationnel du texte. Les États-Unis s'engagent à lever immédiatement le blocus naval visant l'Iran, à empêcher toute obstruction contre la République islamique et à rétablir, dans un délai maximal de 30 jours, un trafic maritime proportionnel aux volumes d'avant-guerre. Ils devront également retirer leurs forces des zones environnantes dans les 30 jours suivant l'accord final. De son côté, l'Iran s'engage à permettre, dans le même délai, la reprise de la circulation des navires marchands entre le Golfe persique et la mer d'Oman, sous réserve de la neutralisation des mines et des obstacles techniques. Cette réouverture est déterminante pour les exportations pétrolières iraniennes et pour la normalisation progressive du trafic dans le détroit d'Ormuz.

Le volet économique est le plus structurant pour l'Iran. Le texte ouvre d'abord la perspective d'une levée totale des sanctions visant la République islamique, selon un calendrier à fixer dans l'accord final, incluant les sanctions américaines primaires et secondaires, ainsi que les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et les décisions du Conseil des gouverneurs de l'AIEA. Il prévoit ensuite l'élaboration, par les États-Unis et leurs partenaires régionaux, d'un plan global de réhabilitation et de développement économique de l'Iran, assorti d'un financement d'au moins 300 Mds USD, dont les modalités devront être arrêtées dans les 60 jours. Enfin, dès la signature du MoU, le Trésor américain devra délivrer les dérogations nécessaires à la reprise des exportations iraniennes de brut, de produits pétrochimiques et de dérivés, ainsi qu'aux services associés, notamment bancaires, assurantiels et de transport. Le texte prévoit également la libération progressive des fonds et avoirs iraniens gelés ou restreints, rendus disponibles pour les bénéficiaires déterminés par la Banque centrale d'Iran.

Sur le nucléaire, le MoU reste plus général. L'Iran réaffirme qu'il ne produira jamais d'armes nucléaires, mais le sort des matières enrichies, les besoins nucléaires iraniens et les autres sujets techniques sont renvoyés à l'accord final. Dans l'attente, les deux parties s'engagent à maintenir le *statu quo* : l'Iran ne modifie pas son programme nucléaire, tandis que les États-Unis s'abstiennent d'imposer de nouvelles sanctions ou de renforcer leurs forces dans la région. Le texte prévoit enfin la création d'un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de l'accord final.

En l'état, le MoU ouvre donc une séquence de désescalade à fort contenu économique, mais son effet réel dépendra de la traduction, dans les 60 jours, de ces engagements en mécanismes juridiquement et techniquement applicables.

Reste que les défis de mise en œuvre demeurent nombreux, tant du côté américain qu'iranien. L'accord final est donc loin d'être acquis, mais s'il voyait effectivement le jour dans les termes du MoU, il constituerait l'ouverture internationale la plus importante de l'économie iranienne depuis la naissance de la République islamique.

Service Économique de Téhéran



ÉGYPTE

1. RALENTISSEMENT DE L'INFLATION EN MAI

L'[inflation annuelle urbaine](#) a été ramenée de 14,9 % en avril à 14,6 % en mai, enregistrant ainsi sa deuxième baisse mensuelle consécutive en 2026. Cette diminution s'explique principalement par un ralentissement de l'inflation hors alimentation, qui a été ramenée de 20,1 % en avril à 19,1 % en mai 2026, impulsée par une baisse des prix des transports et des services hôteliers. Cette stabilisation intervient malgré les perturbations géopolitiques et commerciales régionales et s'explique principalement par l'effet de base et ainsi qu'une plus grande stabilité monétaire. Toutefois, ce ralentissement des pressions inflationnistes masque des dynamiques contrastées selon les composantes de l'indice. En effet, les prix des produits alimentaires et des boissons ont accéléré à 7,6 % en glissement annuel (+0,9 pdp), sous l'effet de la hausse importante des prix de la viande et des légumes, tandis que ceux du logement et des services publics ont progressé à 40,37 % (+1,87 pdp). Par ailleurs, l'inflation sous-jacente s'est élevée à 13,8 % en mai, soit un niveau similaire au mois d'avril. Malgré cette stabilisation de l'inflation celle-ci demeure nettement supérieure à la cible de la Banque Centrale (7% ±2 points à horizon fin 2026).

2. REMBOURSEMENT TOTAL DE LA DETTE ENVERS LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES INTERNATIONALES

L'Égypte annonce avoir réglé entièrement ses arriérés de paiement envers ses partenaires énergétiques. La dette, qui s'élevait à environ 6,1 Mds USD en 2024 en raison de difficultés économiques prolongées et de problèmes de liquidités, a ainsi été entièrement remboursé pour la première fois depuis des années. En avril de cette année, les arriérés avaient été ramenés à près de 2 Mds USD. Le gouvernement avait remboursé 1,3 Md USD entre avril et mai, puis a finalement réglé les 700 M USD restants en juin. L'accumulation de ces arriérés avait conduit les compagnies pétrolières à réduire leurs investissements et leurs activités d'exploitation et d'exploration dans le pays, alors que le gouvernement avait précédemment annoncé son intention de forer 101 puits d'exploration de pétrole

et de gaz d'ici la fin 2026. Associé à l'apaisement récent des tensions régionales ainsi qu'à de nouveaux accords avec les partenaires étrangers, le règlement de ces dettes semble avoir permis de rétablir la confiance des investisseurs. 19 Mds USD d'engagements d'investissement de la part des grands groupes énergétiques mondiaux ont déjà été annoncés, mettant l'État en bonne voie pour atteindre son objectif de 6,2 Mds USD d'investissements directs étrangers dans ce secteur pour le prochain exercice budgétaire.

3. L'UE ET LA BEI MOBILISENT 690 M EUR POUR RENFORCER LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE ÉGYPTIEN

L'Union européenne a conclu un accord avec les autorités égyptiennes pour l'octroi d'un financement de 690 M EUR, qui combine un prêt de 600 M EUR accordé par la Banque Européenne d'Investissement (BEI), et jusqu'à 90 M EUR de subventions européennes au bénéfice de l'*Egyptian Electricity Transmission Company* (EETC), opérateur public du réseau de transmission. Le programme prévoit la construction de nouveaux postes électriques et le déploiement de lignes de transport d'électricité pour intégrer au réseau national 22 GW d'énergies éolienne et solaire en développement dans le Golfe de Suez, tout en réduisant les pertes sur le réseau. Pour rappel, le développement du réseau de transmission constitue aujourd'hui l'un des principaux goulots d'étranglement au déploiement des énergies renouvelables et nécessite des investissements massifs, estimés à plusieurs dizaines de milliards de dollars. Cette opération constitue par ailleurs l'un des premiers projets structurants de l'initiative trans méditerranéenne T-MED et s'inscrit dans les objectifs du partenariat stratégique UE-Égypte visant à accélérer la transition énergétique du pays et à soutenir son ambition de porter la part des énergies renouvelables à 45 % du mix électrique en 2028.

4. AFRICA HEALTH EXCON 2026 POSITIONNE L'ÉGYPTE COMME HUB AFRICAIN DE SOUVERAINETÉ SANITAIRE

La 5^{ème} édition de l'[Africa Health ExCon](#) s'est tenue au Caire du 15 au 18 juin, événement coorganisé par l'*Unified Procurement Agency* (UPA – centrale d'achat des hôpitaux publics) et l'*Africa CDC*, réunissant les autorités et professionnels de santé. Lors de la

cérémonie d'inauguration, en présence du Premier ministre Mostafa Madbouly, la consolidation du positionnement de l'Égypte comme plateforme régionale de production pharmaceutique, de régulation et de coordination sanitaire a été longuement mise en avant. Les échanges ont porté sur l'accélération de la production locale, la numérisation du système de santé et la mutualisation des achats à l'échelle africaine, avec le lancement du mécanisme *African Pool Procurement Mechanism* (APPM), dont le siège sera établi au Caire.

IRAQ

1. RELANCE DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ENTRE L'IRAQ ET LES ÉTATS-UNIS

Le Premier ministre irakien Ali Al Zaidi se rendra aux États-Unis mi-juillet accompagné d'une délégation d'entreprises. À l'issue d'une rencontre le 15 juin du Premier ministre avec Tom Barrack, envoyé spécial américain pour l'Irak et la Syrie, le [Communiqué conjoint](#) publié précise les priorités en matière de coopération économique. Dans les technologies, l'Irak s'engage à finaliser les procédures d'octroi de licence à *Starlink*, filiale de *SpaceX*, pour la fourniture de services internet haut débit par satellite. Dans l'énergie, les négociations de Chevron pour l'exploitation des champs pétroliers de West Qurna 2 et de Nasiriyah seront relancées. Fin février 2026, l'entreprise américaine avait signé un accord avec la compagnie publique *Basra Oil Company* (BOC) portant sur le transfert de l'exploitation du champ pétrolier de West Qurna 2 qui était jusqu'à peu exploité par le groupe russe Lukoil (participation de 75 % du champ) qui avait dû se retirer en raison des sanctions américaines. West Qurna-2 a une production de 480 000 barils par jour (b/j), soit environ 12 % de la production de pétrole de l'Irak d'avant conflit. Un projet d'accord-cadre (MoU) sera négocié avec le fonds d'investissement américain TI Capital pour la réhabilitation de l'oléoduc Kirkouk-Haditha-Baniyas. Cette conduite, endommagée en 2003 et non-utilisée depuis, permettra à l'Irak de diversifier ses infrastructures d'exportation de pétrole avec un accès direct à la Méditerranée.

2. NOUVEL ACCORD EN NÉGOCIATION ENTRE L'IRAQ ET LA TURQUIE POUR L'UTILISATION DE L'OLÉODUC ITP

L'oléoduc Iraq Türkiye Pipeline (ITP) relie les bassins de production du nord de l'Irak au port turc de Ceyhan. La Turquie souhaite que l'Irak augmente ses exportations par cet oléoduc d'une capacité sous-utilisée du côté turc de 1,6 M b/j. Les exportations actuelles de pétrole irakien (champs de Kirkouk et production de la Région autonome du Kurdistan) sont modestes, à environ 200 000 b/j. L'objectif des autorités irakiennes est d'augmenter ce volume exporté via l'ITP à 300 000 b/j d'ici fin juillet et 400 000 b/j à terme, soit le niveau d'exportations d'avant mars 2023, date à laquelle les exportations de pétrole kurde avaient été interrompues. Elles avaient repris fin septembre 2025. L'accord bilatéral Irak-Turquie qui régit l'utilisation de cet oléoduc expire fin juillet 2026. La Turquie souhaite renégocier un accord plus large de coopération bilatérale en matière d'énergie incluant pétrole, gaz, produits pétrochimiques et électricité (utilisation de l'ITP, investissements turcs dans la rénovation du tronçon d'oléoduc Haditha-frontière turque, interconnexions électriques, notamment). L'Irak demande une extension d'une année de l'accord en vigueur afin de se donner le temps de la négociation.

IRAN

1. FORT REBOND DE LA BOURSE DE TÉHÉRAN APRÈS PLUS DE 80 JOURS DE FERMETURE

L'indice global, qui avait clôturé le 25 février 2026 à 3,7 millions de points avant l'interruption des transactions, a atteint près de 5,1 millions de points en 19 séances depuis la réouverture. Cette hausse, contraire aux anticipations initiales d'une forte vague vendeuse, s'est accompagnée d'entrées nettes de capitaux supérieures à 0,8 M Mds IRR (environ 500 M\$ au taux libre), principalement portées par les investisseurs particuliers, au détriment des marchés parallèles de l'or, des devises et des fonds adossés à l'or. La progression doit toutefois être interprétée avec prudence, plus d'un tiers de la capitalisation boursière demeurant suspendu, en raison de dommages directs subis par certaines sociétés ou de l'exposition de holdings à des entreprises affectées. Elle s'explique principalement par : **i)** les effets

BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

inflationnistes favorables aux secteurs pharmaceutique, agroalimentaire et agricole, **ii**) la dévaluation intervenue fin décembre 2025, qui a mécaniquement revalorisé en rials les bilans et résultats comptables des entreprises concernées, notamment exportatrices, **iii**) la hausse des cours mondiaux de certaines matières premières, notamment le cuivre et l'aluminium, et **iv**) l'intervention du Fonds de développement et du Fonds de stabilisation du marché. Le niveau de l'indice ne reflète toutefois qu'imparfaitement la valeur réelle du marché : exprimée en dollars, la capitalisation de la Bourse serait passée d'environ 400 Mds \$ en 2020 à près de 100 Mds \$ en 2026. La hausse actuelle apparaît ainsi d'abord comme un ajustement nominal au contexte inflationniste, à la dévaluation du taux de change et au niveau général des prix, avec un ratio P/E moyen rétrospectif autour de 7,6. Le principal risque demeure la hausse des rendements sans risque, les obligations du Trésor offrant désormais des taux supérieurs à 40 %, susceptible de détourner une partie des investisseurs du marché actions et de peser sur les entreprises endettées.

ISRAËL

1. LA TECH ISRAËLIENNE LÈVE DAVANTAGE DE FONDS SUR UN NOMBRE RÉDUIT D'OPÉRATIONS

Selon un rapport de *Poalim Tech* et *Dealigence*, les jeunes pousses israéliennes ont levé environ 8,6 Mds USD sur les six premiers mois de 2026, contre près de 6 Mds un an plus tôt, soit une hausse d'environ 45 % malgré la poursuite de la guerre. Les capitaux se sont concentrés sur la cybersécurité et l'IA, et sur un nombre plus réduit d'entreprises : les tours de table ont reculé d'environ 35 % en glissement annuel, les investisseurs privilégiant les fondateurs expérimentés (39 % des tours menés par des entrepreneurs en série, contre 34 % en 2025). Cette dynamique se heurte toutefois à un obstacle monétaire : porté à son plus haut niveau face au dollar depuis trente-trois ans, le shekel ampute jusqu'à 20 % la valeur en monnaie locale des fonds levés en dollars, alors que les dépenses (salaires en tête) restent libellées en shekels. Le rapport y voit un risque d'épuisement plus rapide de la trésorerie, qui pousse les start-ups à comprimer leurs coûts et à recruter davantage à l'étranger.

2. LE GISEMENT DE TAMAR DÉPASSE LEVIATHAN EN VOLUME DE PRODUCTION

Deuxième gisement d'Israël par ses réserves, Tamar est désormais le premier par son volume de production destiné au marché intérieur, selon le rapport 2025 de l'Autorité israélienne du gaz. À la suite d'une extension de capacité représentant un investissement de 664 M USD, la production de ce gisement offshore a progressé de 45 % pour atteindre 16 milliards de m³ (BCM) par an, dépassant légèrement les 15,8 BCM de Léviathan. Tamar assure 47 % du gaz livré aux centrales électriques et aux usines du pays, devant le gisement de Karish (41 %), Léviathan n'en fournissant que 12 %. À l'exportation, le rapport s'inverse : Léviathan fournit la grande majorité des volumes (74 %), principalement vers l'Égypte et, dans une moindre mesure, la Jordanie, contre 26 % pour Tamar.

3. L'EXONÉRATION DE TVA SUR LES IMPORTATIONS PERSONNELLES RAMENÉES DE 130 À 75 USD

La Knesset a abrogé l'arrêté du ministre des Finances qui avait relevé de 75 à 130 USD le seuil d'exonération de TVA sur les importations personnelles, ramenant ainsi ce seuil à son niveau antérieur de 75 USD. Signé en février après le rejet d'une taxe de 150 USD sur ces achats, l'arrêté concernait surtout les commandes passées sur les plateformes étrangères de vente en ligne. Son abrogation a été obtenue grâce au lobbying soutenu de la Fédération des chambres de commerce israéliennes et illustre la pression du commerce local pour contenir la concurrence du e-commerce importé, au prix d'un arbitrage défavorable au pouvoir d'achat des consommateurs.

4. PROGRAMME STRATÉGIQUE POUR RENFORCER LES ZONES INDUSTRIELLES DU NORD

Le ministère de l'Économie et de l'Industrie a lancé le 16 juin un programme d'environ 400 M ILS pour la période 2026-2030 en faveur des principales villes et zones industrielles du Nord, région affectée par le conflit avec le Hezbollah. Il vise, selon le ministère, à accompagner le passage d'une phase de relèvement à un développement industriel de plus long terme, avec pour objectifs la création d'emplois qualifiés et l'amélioration de la productivité. Le programme prévoit l'intégration de l'intelligence artificielle et de la robotique, l'aménagement de zones industrielles,

BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

le soutien aux PME des villes-centres, des infrastructures pour la conception et la fabrication de semi-conducteurs et des subventions à l'investissement, dont une part destinée aux filières d'industrie avancée et de défense. Cette enveloppe complète les dispositifs de l'administration pour le Nord, dotés de plus de 650 M ILS, ciblant les entreprises proches de la frontière libanaise.

JORDANIE

1. SUSPENSION DU RECRUTEMENT DES TRAVAILLEURS NON JORDANIENS DANS DE NOMBREUX SECTEURS

Le gouvernement jordanien a annoncé la suspension du recrutement des travailleurs non-jordaniens dans une grande partie des secteurs économiques et activités, une mesure applicable immédiatement. Des exceptions ont été prévues, notamment pour les travailleurs domestiques, l'industrie du textile, ainsi que les fabricants d'intrants pour la production opérant dans les zones de développement, les zones industrielles qualifiées (QIZ) et les zones franches. Les professions hautement qualifiées nécessitant une expertise spécifique sont également exclues de cette suspension.

2. PRÈS DE LA MOITIÉ DU CAPITAL DE LA BOURSE D'AMMAN DÉTENUE PAR DES INVESTISSEURS ÉTRANGERS

Selon la Bourse d'Amman (ASE), la participation des investisseurs non-jordaniens dans les entreprises cotées a atteint 46,3 % en mai 2026, dont 29,6 % d'investisseurs de pays arabes et 16,7 % non arabes. En mai, ces investisseurs ont acheté pour 33 M JOD/46 M USD d'actions, soit 11,4 % du volume total des transactions, tandis que leurs ventes s'élevaient à 43,2 M JOD/ 60,9 M USD. Sur les cinq premiers mois de l'année, les achats des investisseurs étrangers ont totalisé 156,6 M JOD/220,8 M USD (12 % du volume total), contre 184,2 M JOD/259,8 M USD de ventes.

3. RALENTISSEMENT DU SECTEUR IMMOBILIER

Le volume des transactions immobilières en Jordanie a atteint 2,5 Mds JOD/3,5 Mds USD entre janvier et mai 2026, marquant un recul de -5 % par rapport à la même période en 2025, selon le rapport mensuel de la Direction des Terres et du Cadastre. Sur le seul mois de mai, le volume des transactions a chuté de -

12 % en glissement annuel (g.a.) et de -17 % en glissement mensuel (g.m.), s'élevant à 474,3 M JOD /668,9 M USD. Les ventes, en particulier, ont baissé de -12 % sur cinq mois en g.a (-9 % pour les appartements et -13 % pour les terrains) et, en mai, de -14 % en g.a. et -10 % en g.m.

LIBAN

1. LE LIBAN ACCÉLÈRE LA TRANSFORMATION DE SON SECTEUR AÉRIEN

Deux semaines après le lancement des travaux de réhabilitation de l'aéroport de Qleyaat, qui sera le second du pays, la nouvelle compagnie libanaise Mada Airways, détenue par le groupe IBEX déjà actif dans le transport aérien en Afrique, ambitionne d'être la première à y opérer des vols commerciaux. L'infrastructure devrait être pleinement opérationnelle d'ici trois mois. Les premières dessertes envisagées sont principalement régionales : Mersin, Istanbul, Athènes, Chypre, Djeddah et Dubaï. Parallèlement à l'engagement d'IBEX, les autorités libanaises négocient avec plusieurs compagnies à bas coûts régionales (Ajet, Pegasus, Air Arabia) afin de faire de Qleyaat un *hub low cost*.

Cette évolution s'inscrit dans une dynamique plus large de relance du secteur des transports et de l'aviation civile. La création de Mada Airways a été rendue possible par la fin du monopole dont bénéficiait depuis 1969 le transporteur national Middle East Airlines (MEA) sur le marché intérieur. La compagnie, qui finalise l'obtention de sa licence d'exploitation, devrait bientôt être rejointe par Fly Beirut, filiale à bas coût de MEA, qui opérera également depuis Qleyaat. Dans le même temps, le Conseil des ministres a approuvé, le 15 juin, la création de la Société de l'aéroport international de Beyrouth. Cette structure ouvre la voie à une privatisation partielle ou totale de l'aéroport. Dotée d'un capital initial de 11 700 USD, elle sera, dans un premier temps, détenue intégralement par l'État.

2. CREUSEMENT DU DÉFICIT COMMERCIAL (+19 %) SUR LES QUATRE PREMIERS MOIS DE 2026

D'après les derniers chiffres publiés par les douanes libanaises, les importations ont augmenté de 11,3 % en g.a sur les quatre premiers mois de l'année 2026 à



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

7,04 Mds USD, contre 6,32 Mds USD un an plus tôt – soit une hausse de 716 M USD. Les exportations ont quant à elle significativement baissé (-21,6 % en g. a.) sur les quatre premiers mois de 2026 pour atteindre un total de 938 M USD contre 1,2 Md USD un an plus tôt – soit une diminution de 259 M USD. En conséquence, le creusement du déficit s’est poursuivi en augmentant de 19 % (à 6,1 Mds USD). Le ratio exportations/importations est passée de 19 % à 13,3 % en un an.

Dans le détail, la hausse des importations a été portée par la hausse des importations de produits non-pétroliers qui ont augmenté de 705 M USD (+15 %) à 5,37 Mds USD, alors que les importations de produits pétroliers ont augmenté de 11 M USD (+0,7 %) à 1,67 Md USD. Les importations de produits pétroliers représentent 23,7 % de la facture des importations.

La Chine demeure le 1er pays fournisseur du Liban (12,3 % du total, à 868,4 M USD), devant la Suisse (8,7 % à 612 M USD), et la Grèce (7,2 % à 509,4 M USD). Les Émirats Arabes Unis sont le 1^{er} pays client du Liban (121,6 M USD, soit 12,9 % du total) devant la Suisse (89,1 M USD, soit 9,49 % du total).

PALESTINE

1. L'UE LANCE UNE PLATEFORME DE DIALOGUE AVEC LE SECTEUR PRIVÉ GAZAOUI

L'Union européenne a lancé le 16 juin au Caire la « *EU-Gaza Private Sector Dialogue Platform* », une nouvelle enceinte de concertation réunissant des représentants du secteur privé gazaoui, des institutions financières internationales et des partenaires de développement. L'initiative vise à associer les entrepreneurs et investisseurs gazaouis à la réflexion sur les conditions du redressement économique de Gaza et sur les priorités de soutien au secteur privé. Cette plateforme doit permettre d'identifier les principaux obstacles à la reprise de l'activité économique, les besoins de financement des entreprises ainsi que les secteurs susceptibles de contribuer à la relance économique du territoire. Les échanges ont porté notamment sur les questions d'investissement, d'accès au financement, de reconstruction des capacités productives et de création d'emplois. À travers cette initiative, l'Union européenne entend renforcer la prise en compte des

besoins exprimés par les acteurs économiques locaux dans la conception des futurs programmes de soutien à Gaza. La plateforme s'inscrit dans le cadre plus large des réflexions internationales sur le redressement économique du territoire et le rôle du secteur privé dans la reconstruction.

2. FILIÈRE OLÉICOLE : UN SECTEUR STRATÉGIQUE POUR LES EXPORTATIONS PALESTINIENNES

La campagne oléicole 2025-2026 confirme le rôle central de l'huile d'olive dans l'économie palestinienne. Avec près de 11 millions d'oliviers cultivés sur 45 % des terres agricoles de Cisjordanie, la filière représente entre 14 % et 20 % de la production agricole palestinienne selon les années. Elle constitue également une source de revenus directe ou indirecte pour près de 100 000 familles palestiniennes. Au-delà de son poids agricole, l'huile d'olive demeure l'un des principaux produits exportés par le secteur agroalimentaire palestinien. Les exportations sont principalement orientées vers les pays du Golfe, l'Amérique du Nord et l'Union européenne, où l'huile d'olive palestinienne bénéficie d'un positionnement de niche fondé sur la qualité, l'agriculture biologique et le commerce équitable. Selon les données du ministère palestinien de l'Agriculture, la production annuelle oscille fortement en raison de l'alternance naturelle des récoltes, mais dépasse régulièrement 20 000 tonnes d'huile lors des bonnes campagnes. La saison 2025-2026 s'est toutefois déroulée dans un contexte particulièrement difficile. Les organisations professionnelles du secteur signalent une hausse des coûts de transport, des difficultés d'accès à certaines zones agricoles ainsi qu'un allongement des délais logistiques pour l'acheminement des marchandises vers les marchés extérieurs. Face à ces difficultés, plusieurs programmes financés par l'Union européenne et les organisations internationales continuent d'accompagner la filière, notamment dans les domaines de la certification, de l'amélioration de la qualité, de l'accès aux marchés internationaux et du développement des exportations.



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

3. LANCEMENT D'UN PROGRAMME D'INCITATIONS À L'INVESTISSEMENT DANS LES ZONES INDUSTRIELLES PALESTINIENNES

Le gouvernement palestinien a lancé le 23 avril un nouveau programme d'incitations destiné à renforcer l'attractivité des zones industrielles palestiniennes. Mis en œuvre par la *Palestinian Industrial Estates and Free Zones Authority* (PIEFZA) avec le soutien de l'Union européenne, le programme bénéficie d'une enveloppe de **9 M EUR** visant à encourager les entreprises à s'implanter ou à développer leurs activités dans les zones industrielles existantes. Le dispositif prévoit l'octroi d'incitations financières et non financières aux entreprises industrielles afin de soutenir leurs investissements productifs, améliorer leur compétitivité et favoriser la création d'emplois. Selon les autorités palestiniennes, le programme doit également contribuer à l'amélioration de la qualité des produits, à l'adoption de technologies plus modernes et au développement des exportations palestiniennes.

SYRIE

1. MODERNISATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT SYRIEN

Le ministère syrien des Transports a annoncé un programme d'investissement de 52 M USD destiné à la réhabilitation des infrastructures routières et des ponts dans les gouvernorats de Deir ez-Zor (37 M USD) et de Raqqa (15 M USD). Les travaux porteront sur la remise en état des principaux axes routiers, la reconstruction de ponts stratégiques et la création d'une nouvelle liaison reliant Damas, Palmyre et Deir ez-Zor. Parallèlement, des discussions sont en cours avec le Fonds saoudien de développement et la Banque islamique de développement afin d'obtenir des financements concessionnels pour de nouveaux projets d'infrastructures. Ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie plus large de modernisation du réseau de transport syrien, incluant le développement des corridors routiers, ferroviaires et logistiques ainsi que la réalisation d'études de faisabilité pour près de 1 500 km de nouvelles routes.

2. INVESTISSEMENT TURC DANS LES HUILES VÉGÉTALES

Le 11 juin 2026, la société turque Tiryaki Agro Group, via sa filiale syrienne Tiryaki Syria, a conclu un accord d'investissement avec le Fonds souverain syrien pour l'exploitation de l'usine Al-Alamiya d'huiles végétales à Hama. Le projet prévoit un investissement de 80 M USD et une capacité annuelle de transformation de 300 000 tonnes de soja et 100 000 tonnes de graines de tournesol, représentant une valeur de production estimée à 500 M USD. Le contrat est conclu pour une durée de dix ans et prévoit un effectif composé d'au moins 75 % de travailleurs syriens. Cette opération s'inscrit dans la stratégie du Fonds visant à valoriser des actifs industriels inactifs et à renforcer les chaînes de valeur agricoles en Syrie.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2025	FMI / WEO	118,3	46	86,7	10,2	11,5	5,8	5,6	25,6
PIB (Mds USD) – 2025	FMI / WEO	349	265	376	665	62	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2025	FMI / WEO	3190	5830	4250	67000	5356	4470	2593*	869*
COISSANCE PIB RÉEL (%) – 2025	FMI / WEO	4,4	0,5	0,3	3,1	2,7	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	-7,2	-6,3	-4,3	4,9	-5,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	84	53,1	36,4	70	83,4	114	86*	n/a
RATING COFACE 2025	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	11,9	-1,2	60	1,8	1,1	15,3	48,9	15,2
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	49,8	n/a	39,4	50,2	n/a	50,6	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1838	418	231	1885	1240	540	30	30
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1214	1556	51	1410	60	93	4	4

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024/2025

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr